



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20766
2 août 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 31 JUILLET 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite au renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour une nouvelle période de six mois, je tiens à exprimer la gratitude du Liban pour les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général et ses collaborateurs et pour les sacrifices consentis par la FINUL - soldats, commandement et administrateurs - en vue de faire appliquer la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité.

Notre gratitude va également aux pays qui fournissent des contingents et dont le dévouement à la cause de la paix internationale a permis la création et le maintien de la FINUL.

Depuis 11 ans qu'elle a été créée, 164 membres de la Force ont fait le sacrifice de leur vie : ils appartenaient à divers pays fournisseurs de contingents et, dernièrement, aux contingents irlandais, norvégien et suédois.

Le Gouvernement libanais souhaite rendre hommage à la mémoire des membres de la Force qui ont fait le sacrifice de leur vie au service des nobles idéaux de l'Organisation des Nations Unies. Je vous informe que, pour rendre hommage et exprimer sa reconnaissance à ces hommes valeureux, le Gouvernement libanais a l'intention d'ériger un monument qui sera le témoin permanent de leur courage et du sacrifice suprême qu'ils ont offert à la cause de la paix internationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Chawki CHOUERI